

## Un actif sur deux gêné par le bruit au travail



Fabian Matzerath AFP/Archives! *Un ouvrier du bâtiment travaille sur un chantier, le 14 octobre 2003 à Francfort.*

Un actif français sur deux se dit gêné par un niveau sonore trop élevé au travail, selon un sondage Ipsos réalisé pour l'association [Journée nationale de l'audition](#) et le groupe de retraite complémentaire et de prévoyance Médéric.

### Les agriculteurs et les ouvriers les plus touchés

17% des actifs se disent gênés très fréquemment, 14% souvent et 20% parfois. Parmi les personnes interrogées ayant été confrontées au bruit au travail, 20% disent avoir eu l'occasion de s'en plaindre auprès de leur hiérarchie ou employeur.

Les catégories sociales les plus touchées sont les agriculteurs (71% fréquemment ou souvent) et les ouvriers (70%). Les secteurs d'activité les plus affectés sont l'industrie et la construction, où 68% des actifs sont gênés fréquemment ou souvent, ainsi que les commerces (60%). Les entreprises de 200 salariés et plus connaissent les plus importants dérangements, 68% de leurs employés gênés par le bruit l'étant fréquemment ou souvent.

Les bruits d'ordre mécanique sont les plus gênants (58%) aux yeux des personnes sondées, suivis des voix, téléphone et musique (34%) et des désagréments causés par la circulation automobile (13%). Les ateliers, garages et chantiers sont donc particulièrement exposés.

### Répercussions sur la santé

Sur l'ensemble des actifs gênés par les nuisances sonores au travail, la moitié se plaint de répercussions sur sa santé. Ces répercussions relèvent de la modification du comportement (énervement, nervosité...) pour 58%, de la baisse de l'audition (sifflement, bourdonnement) pour 36% et de la santé en général (maux de tête, perte de sommeil, angoisse) pour 29%.

Seuls 4 actifs sur 10 disent avoir à disposition des protections auditives. Parmi eux, une très large part les utilise: 43% systématiquement et 39% parfois.

### **Débat: et vous, souffrez-vous du bruit au travail? L'avez-vous signalé à votre hiérarchie?**

Avec agence

20Minutes.fr, éditions du 20/02/2008 - 07h51

dernière mise à jour : 20/02/2008 - 07h51